

Mise à jour des constats relatifs à la hausse des prix des produits alimentaires

03 mars 2023

L'Inspection générale des finances a mis à jour certains des constats établis dans le rapport sur l'inflation des produits alimentaires, publié en novembre 2022 :

1. Cette mise à jour s'appuie sur des données macroéconomiques issues des comptes trimestriels et des indices conjoncturels publiés par l'Insee en février 2023. **Celles-ci ne prennent pas en compte le cycle de négociations entre industriels et distributeurs clôturé le 1^{er} mars 2023**
2. Contrairement aux constats du rapport, **ces nouveaux éléments n'ont pas pu être discutés avec les acteurs des différentes filières** (agriculture, industrie agroalimentaire, grande distribution)
3. Ces résultats n'ont pas été confirmés par une analyse micro-économique sur l'évolution des marges de la grande distribution et de l'industrie par produit

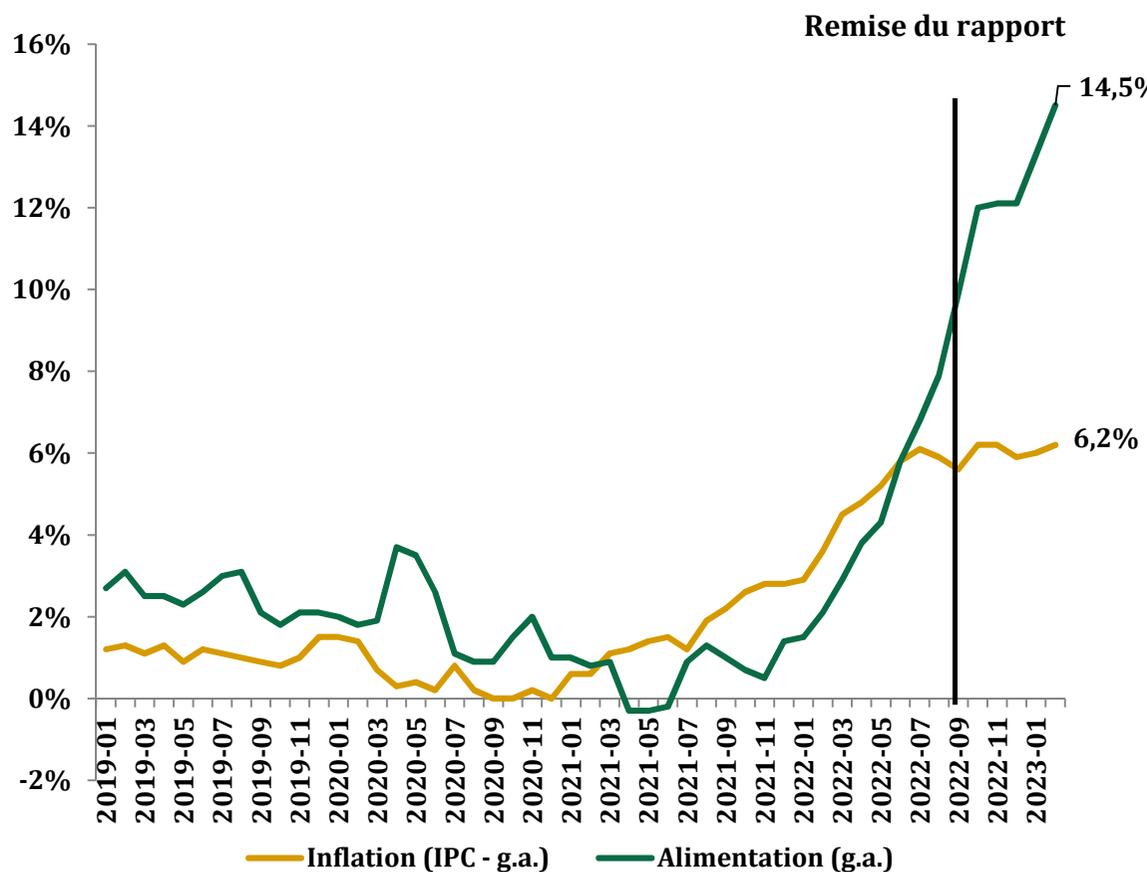
Ainsi, cette actualisation permet de tirer des conclusions limitées sur l'évolution des marges :

1. Les données mobilisées sont arrêtées au quatrième trimestre 2022 et **ne permettent pas d'anticiper l'évolution des marges en 2023, notamment au regard de la forte volatilité du taux de marge en 2022**
2. **Les résultats agrégés peuvent masquer de fortes disparités infra-sectorielles** et ne permettent pas de conclure quant à l'existence d'évolutions inhabituelles de la marge sur certains produits

La hausse des prix alimentaires s'est accélérée depuis la remise du rapport à l'automne 2022

- ❖ En septembre 2022, lors de la remise du rapport, la hausse des prix des produits alimentaires atteignait 9,9 % sur un an
- ❖ Cette hausse s'est poursuivie au-delà de l'été 2022 et atteint 14,5 % sur un an en février 2023, avec une forte hétérogénéité selon les produits (+37% pour le sucre, +56% pour l'huile, +20% pour les pâtes, +15 % pour le café)
- ❖ Cette augmentation s'explique notamment par :
 - la poursuite des négociations commerciales entre distributeurs et industriels tout au long de l'année 2022
 - la restauration des marges dans le secteur de l'industrie agroalimentaire au second semestre
- ❖ L'augmentation des prix de l'alimentaire a pour conséquence de maintenir l'inflation sur un plateau à 6 %

Evolution de l'inflation (jaune) et des prix des produits alimentaires (vert) (en glissement annuel)



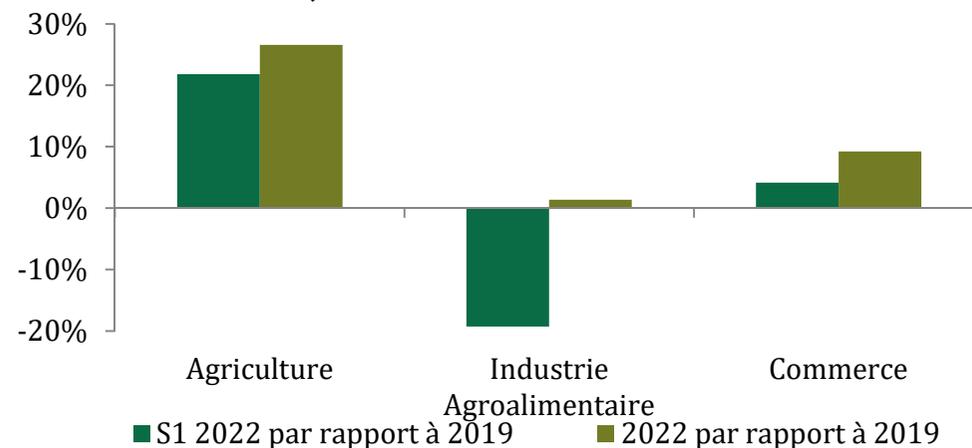
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Au second semestre 2022, l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) a rebondi de 50 % dans le secteur de l'industrie agroalimentaire

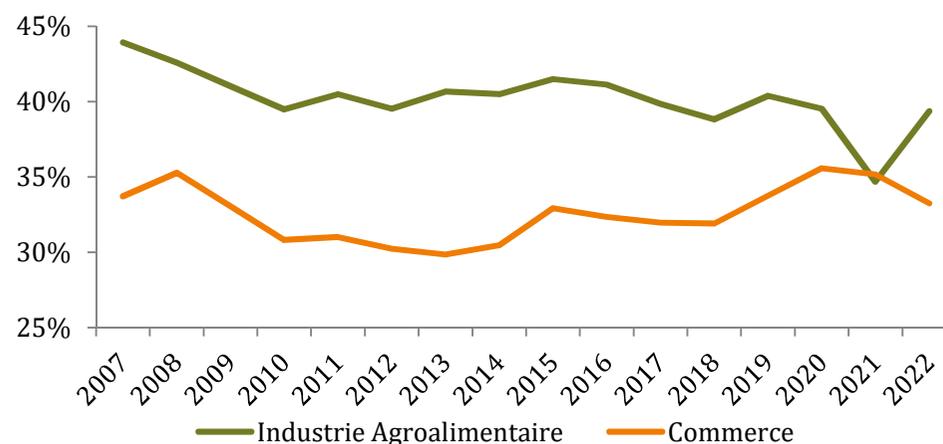
- ❖ L'EBE a rebondi de 50 % au second semestre 2022 dans le secteur de l'industrie agroalimentaire, effaçant ainsi les pertes par rapport à 2019
- ❖ L'EBE de l'agriculture se situe désormais 27 % au-dessus de son niveau de 2019
- ❖ L'EBE du secteur du commerce* progresse de 9 % par rapport à 2019 et son taux de marge serait 0,7 point au-dessus de son niveau d'avant crise (moyenne 2017-2019)
- ❖ La forte volatilité de l'EBE en 2022, en raison, notamment, du calendrier des négociations commerciales, ne permet pas d'anticiper son évolution en 2023

*Le secteur du commerce recouvre les sous-secteurs du commerce de détail et de gros, de la grande distribution alimentaire et non alimentaire.

Evolution de l'EBE entre 2019 et le premier semestre 2022, et entre 2019 et l'année 2022



Taux de marge annuel de 2007 à 2022



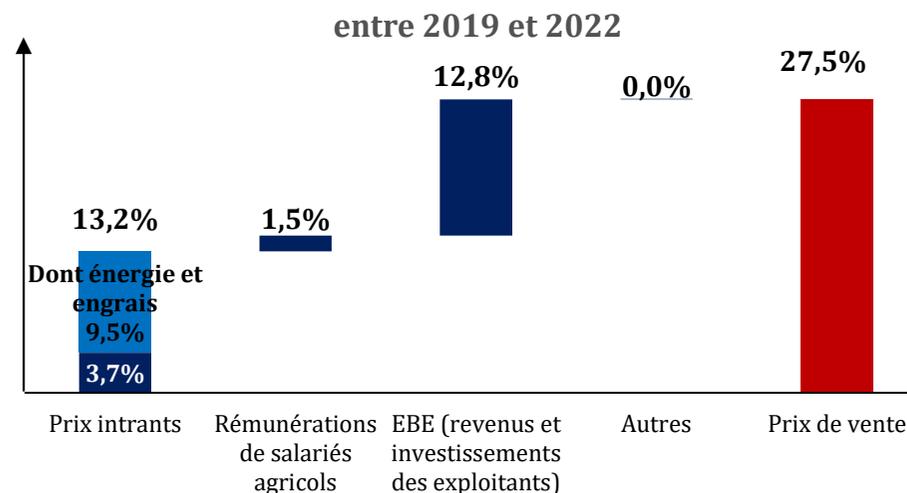
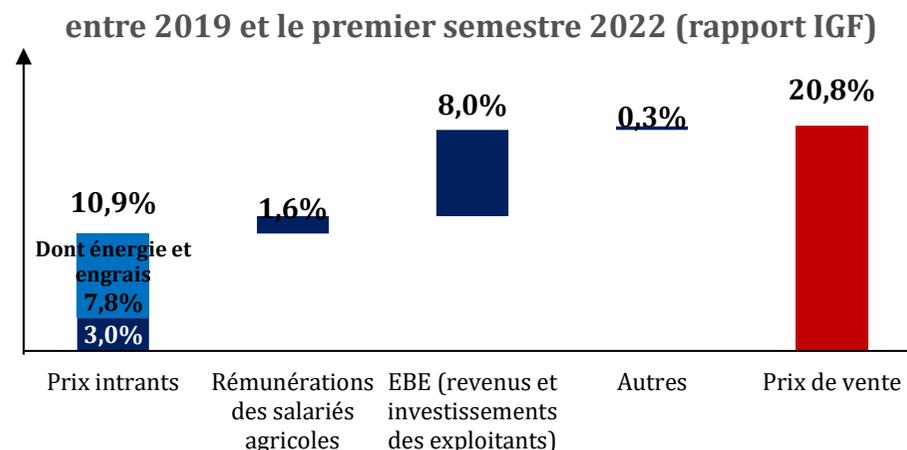
Source : Insee, comptes trimestriels détaillés.

Ces résultats agrégés masquent des disparités infra-sectorielles et ne permettent pas de conclure quant à l'existence de marges en forte hausse sur certains produits

L'amélioration de la situation du secteur agricole dans son ensemble cache des trajectoires hétérogènes selon les filières

- ❖ Les prix de vente du secteur agricole ont progressé de 27,5 % entre 2019 et 2022 contre 20,8 % observé mi-2022 (rapport IGF)
- ❖ L'écart de 6,7 points s'explique :
 - À hauteur de 4,8 points par la hausse de l'EBE
 - À hauteur de 2,3 points par la hausse du prix des intrants
- ❖ Ces évolutions moyennes masquent de très fortes hétérogénéités :
 - 93 % de hausse des prix des céréales depuis 2019 (prix indexés sur les cours mondiaux). Les céréales expliquent ainsi la moitié de la hausse des prix de l'agriculture depuis 2019
 - 28 % pour la viande et 23 % pour le lait
 - 14 % pour les légumes
- ❖ Le rapport IGF avait souligné la contribution positive d'Egalim II à la préservation du revenu des éleveurs

Décomposition de l'évolution du prix de vente de l'agriculture

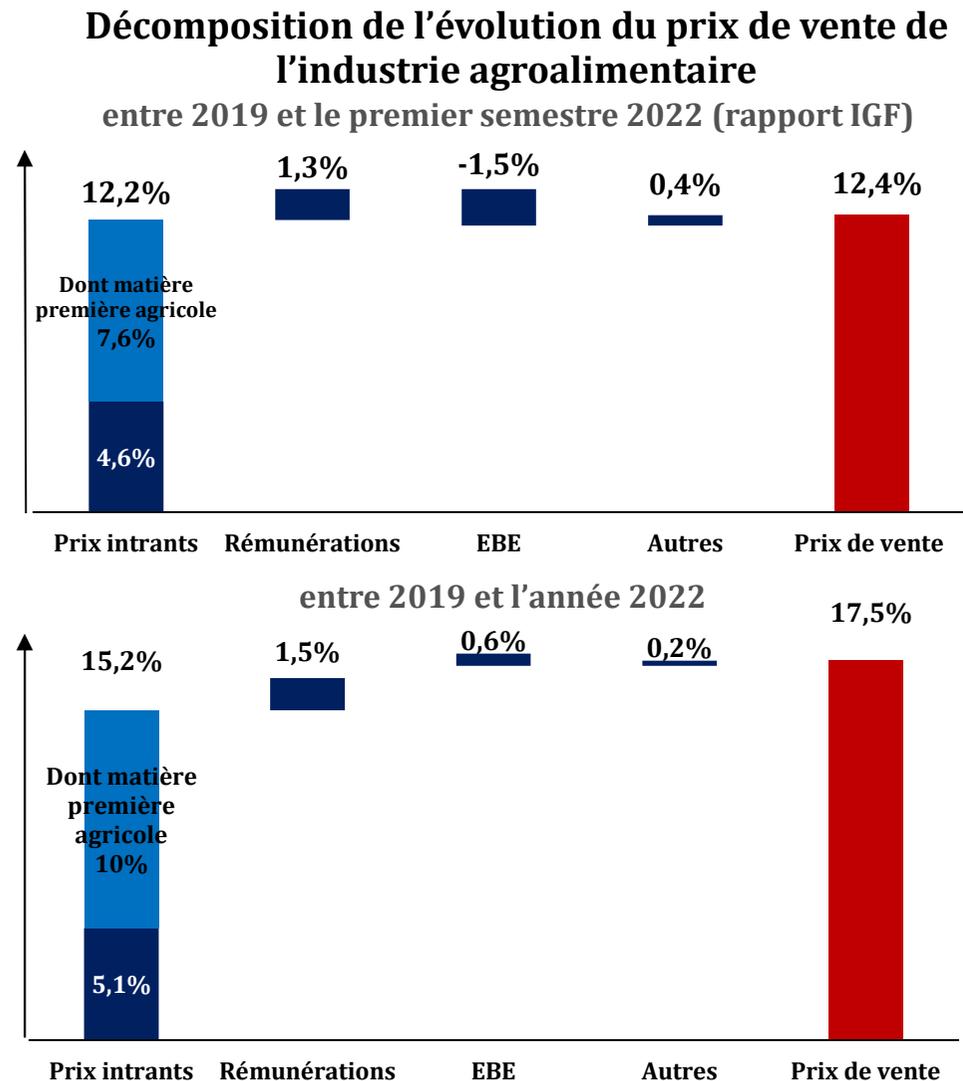


Note de lecture : Les prix de vente de l'agriculture ont progressé de 27,5 % entre 2019 et 2022 dont 13,2 points en raison de la hausse du prix des intrants, 12,8 point d'augmentation de l'excédent brut d'exploitation, correspondant aux revenus et investissements des exploitants, et 1,5 % d'augmentation des rémunérations des salariés agricoles.

Source : Insee, comptes trimestriels détaillés.

Le secteur de l'industrie agroalimentaire ne contribue plus à absorber les hausses de prix au second semestre 2022

- ❖ Les prix de vente de l'industrie agroalimentaire ont progressé de 17,5 % entre 2019 et 2022 contre 12,4 % observé mi-2022 (rapport IGF). Cette nouvelle hausse prend en compte les renégociations intervenues depuis l'été 2022
- ❖ L'écart de 5,1 points s'explique :
 - À hauteur de 3 points par la hausse du prix des intrants (dont 2,4 points pour les matières premières agricoles)
 - À hauteur de 2,1 points par la hausse de l'EBE
- ❖ Contrairement au premier semestre 2022, le secteur de l'industrie agroalimentaire ne contribue plus à absorber les hausses de prix au second semestre 2022
- ❖ Pour autant, le secteur n'a pas augmenté sa marge en 2022 et la hausse des prix s'explique à 85 % par celle des intrants



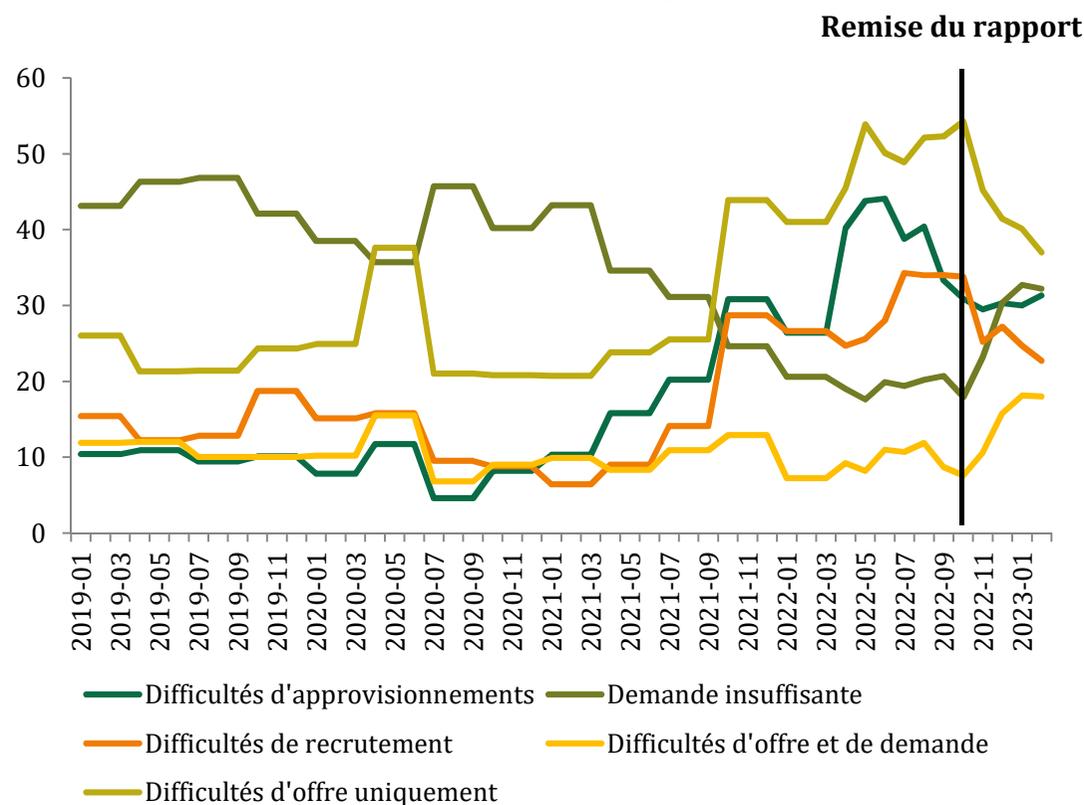
Note de lecture : Les prix de vente de l'industrie agroalimentaire ont progressé de 17,5 % entre 2019 et 2022 dont 15,2 points en raison de la hausse du prix des intrants, 1,5 points de la hausse des rémunérations du secteur et 0,6 point d'augmentation de l'excédent brut d'exploitation.

Source : Insee, comptes trimestriels détaillés.

En 2023, les difficultés d'offre sont en baisse mais celles liées à la demande augmentent

- ❖ **Les difficultés liées à l'offre** (difficultés de recrutement, d'approvisionnements) **ont atteint un pic en octobre 2022 et sont en forte baisse début 2023**
- ❖ Début 2023, les difficultés de recrutement et d'approvisionnements restent néanmoins à un niveau supérieur à celui d'avant crise
- ❖ Depuis octobre 2022, **les difficultés liées à la demande ont fortement augmenté et concerneraient désormais 1/3 des entreprises**, et pourraient contribuer à réduire les tensions inflationnistes en 2023
- ❖ **La consommation alimentaire des ménages a reculé de 3 % au quatrième trimestre 2022** et la production de l'industrie agroalimentaire a diminué de 1,7 % en décembre 2022. Cette baisse de la consommation pourrait se poursuivre au T1 2023 sous l'effet des nouvelles hausses de prix
- ❖ Cependant, les prévisions d'évolution du prix de vente des industriels ont atteint leur plus haut niveau depuis 2008 au premier trimestre 2023

Soldes d'opinion de l'enquête de conjoncture de l'Insee dans l'industrie agroalimentaire



Source : Insee, enquêtes de conjoncture dans l'industrie.